

MOTOCROSS

RÈGLEMENT PARTICULIER 2025

CHAMPIONNAT DE FRANCE SIDE CAR CROSS



MOTO-CLUB : MC ROZOY - C3017
E-MAIL : patrick.bernaille66@gmail.com
TÉLÉPHONE : 0671249246
ORGANISATEUR TECHNIQUE : BERNAILLE Patrick

N° D'ÉPREUVE FFM : 323
DATE : 06/07/2025
LIEU : ROZOY SUR SERRE 02360

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	NUNC Christophe	Licence : 126090
Délégué FFM (Président de jury)	GOUX Christian	Licence : 011943
Membre du Jury	DHOTEL Jean-Paul	Licence : 299478
Membre du Jury	DEBRAY Jean-Yves	Licence : 307884
Commissaire technique responsable	MASSETTE Jean-Denis	Licence : 338945
Responsable du chronométrage	NARVOR Léa	Licence : 362572

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

SIDE CAR CROSS ELITE	
AGE DES PILOTES	16 ans minimum*
AGE DES PASSAGERS	15 ans minimum*
LICENCES	NCO / Inter / LUE
CYLINDRÉES	2T : Au-dessus de 350cc à 750cc 4T : Au-dessus de 350cc à 1000cc
PLAQUES ET NUMÉROS	1

*La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur/passager.

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôle administratif :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM.

Contrôle technique :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa (ses) machine(s) ;
- son équipement obligatoire : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... U88P 02 Dr BARDON

Nombre de secouristes ... 15

Nombre d'ambulance(s) 2

Hôpital le plus proche HIRSON (02)

Temps de trajet (en min) 30 mn

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site Circuit dit LA JUSTICE

Adresse 02360 ROZOY SUR SERRE

Caractéristiques :

Longueur du circuit 1800 m

Largeur minimum de la piste 6 m

Largeur de la grille 50 m

Longueur de la ligne droite de départ 108

Nombre d'OCP* 18

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ SIDECAR :

Pendant les essais : 30

En manche : 30



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 15/04/2025

VISA DE LA LIGUE

DATE: 17/04/2025

VISA DE LA FFM

DATE: 14/05/2025

NUMÉRO: 25/0490



liguemoto.cycliste.hautsdefrance@orange.fr



MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: ROZOY SUR SERRE -C3017

DATE: 6 JUILLET 2025

LIEU: ROZOY SUR SERRE



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DURÉE
15 H 00 / 20 H 00	Contrôles administratifs	TOUTES	SAMEDI 5/07
15 H 00 / 20 H 00	Contrôles techniques	TOUTES	SAMEDI 5/07
07 H 30 / 08 H 30	Contrôles administratifs	CATEGORIES LIGUE	DIMANCHE 6/07
07 H 30 / 08 H 30	Contrôles techniques	CATEGORIES LIGUE	DIMANCHE 6/07
08 H 35 / 08 H 50	Essais Libres	PRESTIGE OPEN SERIE 1	15'
08 H 55 / 09 H 10	Essais Libres	PRESTIGE OPEN SERIE 2	15'
09 H 15 / 09 H 35	Essais Libres	SIDE CAR	20'
09 H 40 / 09 H 55	Essais Libres	CHAMPIONNAT 85	15'
	Pause		
10 H 10 / 10 H 30	Essais Chronométrés	PRESTIGE OPEN SERIE 1	20'
10 H 35 / 10 H 55	Essais Chronométrés	PRESTIGE OPEN SERIE 2	20'
11 H 00 / 11 H 30	Essais Chronométrés	SIDECAR	30'
11 H 35 / 11 H 40	Test de départs	SIDECAR	5'
11 H 45 / 12 H 00	Essais Chronométrés	CHAMPIONNAT 85	15'
	Repas		
13 H 30 / 13 H 55	Manche 1	CHAMPIONNAT OPEN B	20' + 1T
14 H 00	Tour de reconnaissance	SIDE CAR	
14 H 10 / 14 H 40	Manche 1	SIDE CAR	25' + 1T
14 H 45 / 15 H 05	Manche 1	CHAMPIONNAT 85	15' + 1T
15 H 10 / 15 H 35	Manche 1	OPEN PRESTIGE	20' + 1T
	Entracte		

LIEU: ROZOY SUR SERRE

[illegible]